

# OPTION DE GARANTIE PROLONGÉE

## PROGRAMME D'ASSURANCE QUALITÉ-RÉSIDENTIEL

de l'association des maîtres Couvreur du Québec

À titre de membre actif de l'association des maîtres Couvreur du Québec,  
Les Couvertures Blanchard & Fils inc.

Nom de l'entreprise

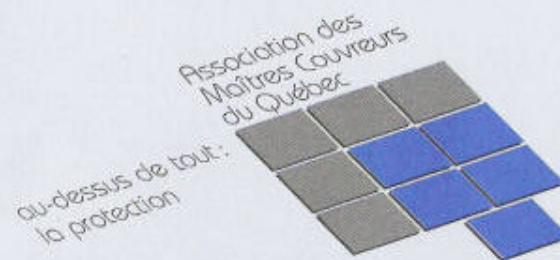
propose le Programme d'Assurance Qualité-R pour le projet :

Description du projet



Incluant notamment\*:

- \* **Garantie prolongée 10 ans (5 + 5)**
- \* **Deux (2) inspections**
- \* Réparations **sans frais** pour le propriétaire en cas d'infiltration causée par un défaut de matériau ou de main-d'œuvre
- \* **Fonds d'indemnisation**



## Programme d'Assurance Qualité-R\*

Déposé au propriétaire le : \_\_\_\_\_  
(date)

### Objectifs du Programme

Offrir au propriétaire et au professionnel une tranquillité d'esprit:

- En les assurant que la couverture qui protégera les occupants et le contenu de l'édifice sera d'excellente qualité
- En garantissant la performance de cette couverture pour une période de **10 ans**.

---

### Description sommaire

#### 1 Assistance technique offerte par l'AMCQ

#### 2 Pré-qualification des produits

#### 3 Pré-qualification des entrepreneurs

Niveau administratif  
Niveau technique  
Niveau légal

#### 4 Inspections

- 1<sup>re</sup> inspection suivant l'achèvement des travaux;
- 2<sup>e</sup> inspection entre la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année.

#### 5 Garantie

Système d'étanchéité, 10 ans.

Non décroissante.

Toute infiltration causée par un défaut de main-d'œuvre ou de matériau est couverte.

Responsabilités 0-5 ans:

1. L'entrepreneur-couvreur
2. L'AMCQ si l'entrepreneur-couvreur ne peut compléter ses travaux ou effectuer les correctifs requis en vertu de la garantie
3. Fonds d'indemnisation

Responsabilités 5-10 ans:

1. L'AMCQ
2. Fonds d'indemnisation

#### 6 Manuel d'entretien

Remis automatiquement à tout propriétaire qui bénéficie de la garantie de l'Association.

#### 7 Transfert de la garantie

La garantie est transférable sur réception d'un avis écrit à l'AMCQ.

---

### Critères d'admissibilité

- Entrepreneur membre de l'AMCQ
- Système et matériaux approuvés AMCQ
- Enregistrement de la garantie et déboursé des frais

**Frais d'enregistrement du projet (voir recto): \$ \_\_\_\_\_, incluant les deux (2) inspections.**

\* Consulter l'association des maîtres Couvreur du Québec pour obtenir une description complète du Programme d'Assurance Qualité.